

**Article de Mgr Pierre-André Fournier  
Archevêque de Rimouski**

**pour le journal *Progrès Écho*  
Rimouski, le 1<sup>er</sup> mai 2011**

---

## **Concilier environnement et travail : une fierté!**

À l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, fête des travailleurs et travailleuses, je suis heureux de vous présenter des extraits du texte publié par un comité dont j'ai la responsabilité, celui des Affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec. Dans un billet subséquent, je soulignerai la béatification de Jean-Paul II.

Ce premier mai constitue un moment de choix pour poser un regard sur le sens que l'on donne à notre travail. Un emploi permet tout d'abord de gagner sa vie et, pour beaucoup, d'assurer bien-être et sécurité aux siens. Mais, nous pouvons y trouver un surplus de sens si nous considérons la façon dont il s'inscrit dans notre environnement.

### **Quelles traces laisserons-nous?**

Arrêtons-nous aujourd'hui au souci que nous avons de la création : nous prenons tous et toutes une conscience de plus en plus vive de l'empreinte que nous laissons personnellement sur notre environnement. Que ce soit par nos loisirs ou par notre travail, par nos déplacements ou notre résidence, nous laissons des traces de notre passage. Bien sûr, les défis d'une réhabilitation et d'une saine protection de notre environnement nous dépassent de beaucoup. N'est-il pas vrai que nous devons même, comme citoyens et citoyennes, faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils assument mieux leurs responsabilités?

### **Dans la bonne direction**

Si l'organisme pour lequel vous travaillez est en voie de réaliser pareil défi, nous devinons que vous en retirez une grande fierté. Permettez-nous de la partager avec vous. Régulièrement, les médias nous présentent des réalisations dont les auteurs méritent notre vive appréciation. En voici quelques-unes, parmi tant d'autres :

- Une entreprise de gestion forestière locale annonce que, dans la région Chaudière-Appalaches, près de 82 % de la forêt publique sous aménagement sera exploitée en conformité avec la norme d'aménagement forestier durable.
- À la suite de consultations orchestrées par la Conférence régionale des élus, plusieurs organismes du milieu gaspésien se sont engagés à appliquer une politique-cadre assurant un développement touristique durable.
- Plusieurs fermes agricoles se sont converties à la production biologique. D'autres ont aménagé leurs bâtiments afin de permettre à leurs animaux de se déplacer et de profiter d'un contact avec la nature.
- En 1978, seulement 2 % de la population québécoise possédait un réseau d'égouts raccordé à une station d'épuration. Aujourd'hui, c'est plus de 98 %.

### Un effet d'entraînement

Des exemples comme ceux-là, on pourrait en citer par centaines. Peut-être estimez-vous que c'est bien peu en regard des défis auxquels nous sommes tous confrontés. Mais rappelons-nous le poète : « ce sont les gouttes d'eau qui alimentent le creux des ruisseaux ».

Rappelons-nous enfin que l'Auteur de la vie confia le paradis terrestre aux premiers êtres humains « afin de le cultiver et le garder » (Gn 2, 15) : une toute première formulation du développement durable. De plus, notre foi nous fait voir que Jésus Christ éclaire notre rapport avec l'univers d'une lumière nouvelle, celle de l'amour qui va jusqu'à donner sa vie.

Bien sûr, il reste du travail à faire mais oui, en ce premier mai, puissiez-vous goûter la fierté de concilier environnement et travail! Chers travailleurs et travailleuses, bonne fête!

+ *Pierre . André Fournier*  
+ Mgr Pierre-André Fournier  
Archevêque de Rimouski

N.B. On peut lire le texte complet du message des évêques pour le 1<sup>er</sup> mai 2011 à l'adresse URL suivante: <http://www.diocesesrimouski.com/mgr/paf/billets/aecq2011-05-01.pdf>